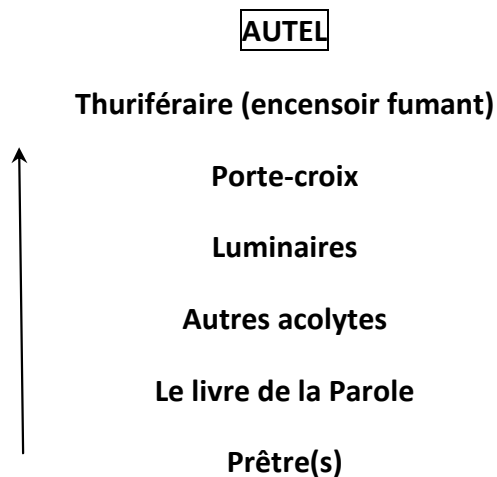


1 PROCESSION D'ENTRÉE

« Lorsque le peuple est rassemblé, tandis que le prêtre entre avec les ministres, on commence le chant d'entrée. » (PGMR n° 25)

Lorsque le prêtre entre, l'assemblée accueille, en sa personne, celui qu'il représente sacramentellement : « Le Christ, tête du corps qui est l'Eglise » (Col 1, 18), et que les fidèles rendent déjà présent au milieu d'eux par le fait qu'ils sont réunis en son nom.

Il est préférable que le prêtre n'entre pas seul mais en procession avec des enfants de chœur et/ou des fidèles portant lectionnaire, luminaires, croix.



Si l'Évêque préside la célébration, après les prêtres, viennent :

Évêque

Porte-mitre et porte-crosse

Avant que Mgr ne vénère l'autel, reprendre la mitre et la crosse et les déposer à l'endroit prévu.